



Communiqué de presse

Consultation sur les bilatérales II : l'économie suisse soutient les accords

Les accords bilatéraux II négociés entre la Suisse et l'UE ont abouti à un résultat équilibré et positif pour l'économie suisse, selon le résultat de la consultation réalisée par Fédération des entreprises suisses auprès de ses membres. Ces accords sont la suite logique de la voie bilatérale choisie par la Suisse. Ils consolident les relations avec notre principal partenaire commercial.

Le Conseil fédéral a invité les milieux concernés à prendre position sur les accords bilatéraux II jusqu'au 10 septembre 2004. La prise de position d'economiesuisse se fonde sur une enquête interne menée auprès des membres – Chambres de commerce cantonales, associations professionnelles et entreprises. Il ressort des nombreuses réponses que la position des membres d'economiesuisse est homogène :

Du point de vue de l'économie suisse, les négociations ont conduit à un résultat équilibré. La deuxième série d'accords bilatéraux a permis à la Suisse de régler de manière pragmatique des problèmes concrets par le biais de solutions sectorielles. Les accords étendent et consolident les relations contractuelles avec notre principal partenaire commercial tout en préservant des intérêts suisses essentiels. Quatre accords sont particulièrement importants : l'accord sur la fiscalité de l'épargne prend en considération les préoccupations de la place financière suisse, protège durablement le secret bancaire et apporte des avantages aux entreprises actives à l'international en supprimant, pour les entreprises associées, l'impôt à la source sur les versements d'intérêts, de dividendes et de redevances de licences entre la Suisse et les Etats membres de l'UE ; l'accord sur la lutte antifraude sert la lutte contre la criminalité économique internationale et contribue à la bonne réputation de notre place financière ; l'accord de Schengen/Dublin promeut la collaboration avec l'UE dans le domaine de la sécurité, facilite la libre circulation des personnes, améliore les conditions-cadre pour les voyages d'affaires et le tourisme et tient compte des préoccupations de la place financière suisse ; l'accord sur les produits agricoles

transformés ouvre le marché et simplifie considérablement les relations commerciales entre la Suisse et l'UE.

Les nouveaux accords éliminent des tensions réelles et latentes entre la Suisse et l'UE et réconcilient des intérêts contraires. economiesuisse reconnaît la performance des négociateurs suisses. Les bilatérales II méritent le soutien de l'économie suisse.

La prise de position d'economiesuisse est accessible à l'adresse www.economiesuisse.ch.

Zurich, le 10 septembre 2004

Pour toute question : Gregor Kündig, economiesuisse, tél. 01 421 35 35